

Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2022 - Marne

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.30.10.24



Marne

Population 2022	564 668 (- 0,1 %)	10,1 %	Part département dans la Région Grand Est (2022)
Nombre de salariés 2022	225 617 (+ 0,7 %)	11,3 %	
Nombre d'établissements privés 2022	14 214 (+ 1,0 %)	10,4 %	
Tonnages DAEndni produits 2022	566 127 (- 1,6 %)	11,4 %	
Tonnages DAEndni traités 2022	341 572 †	12,2 %	Valeur Grand Est (2022)
Taux de valorisation matière et organique 2022	69 %	75 %	
Taux de valorisation énergétique 2022	9 %	9 %	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni)**, produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

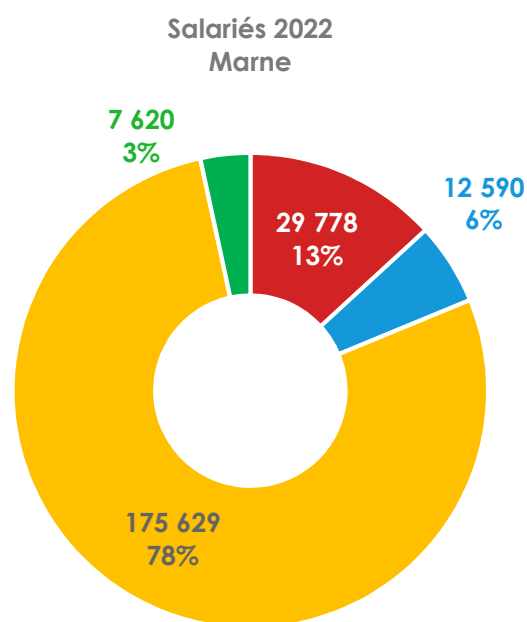
Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croître le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

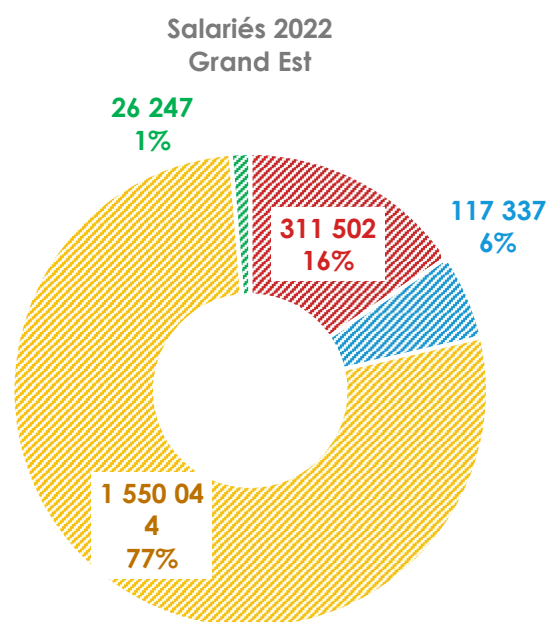
Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

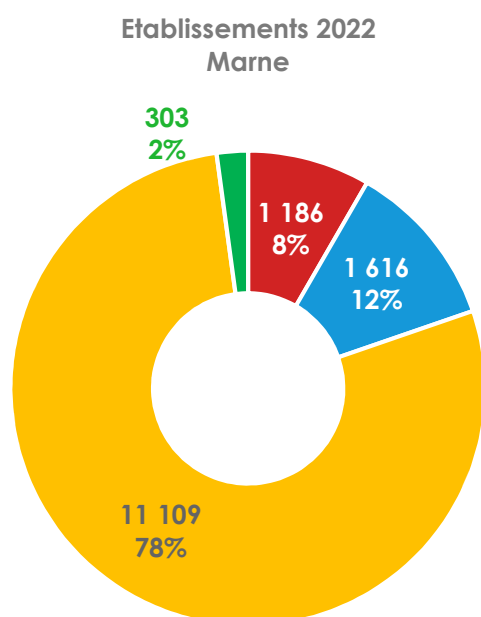
Chiffres clés de l'activité économique



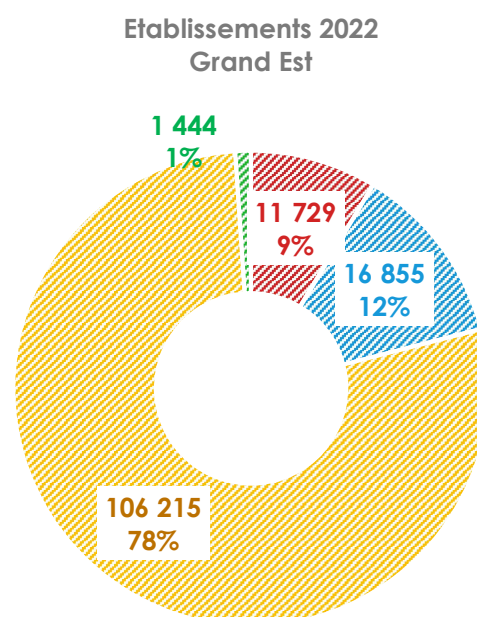
■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

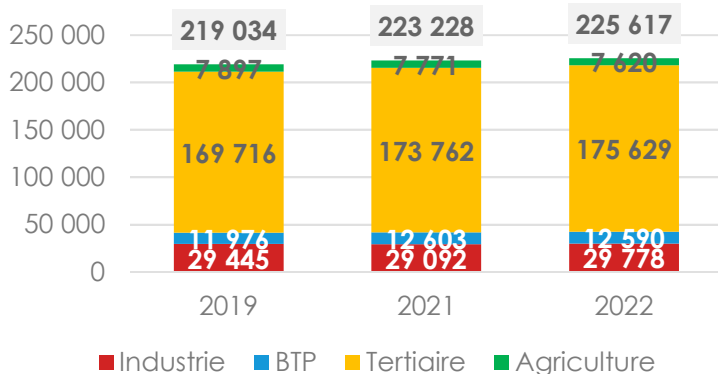


■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture



■ Industrie ■ BTP ■ Tertiaire ■ Agriculture

Evolution du nombre de salariés - Marne

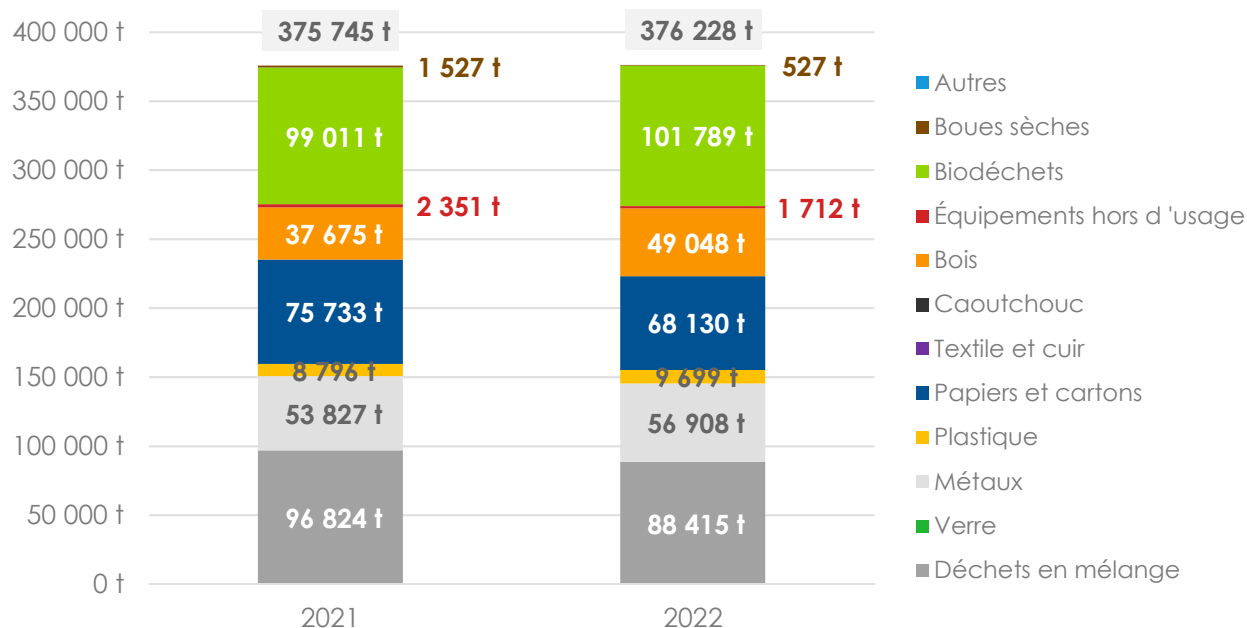


Le nombre de salariés évolue à la hausse entre 2019 et 2022, en particulier sur le tertiaire. L'industrie repart à la hausse après la baisse constatée entre 2019 et 2021, le BTP se stabilise tandis que l'agriculteur perd des salariés pour la 3^e année consécutive.

Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

Evolution des tonnages produit sur la base des tonnages entrant en installation de traitement à périmètre constant - Marne



Entre 2021 et 2022, on note une **très légère hausse de 500 t** de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette baisse concerne particulièrement les métaux, et dans une moindre mesure les déchets en mélange et le bois. A noter l'augmentation des déchets de papiers et cartons qui pourrait s'expliquer par le recours accru aux commandes à distance.

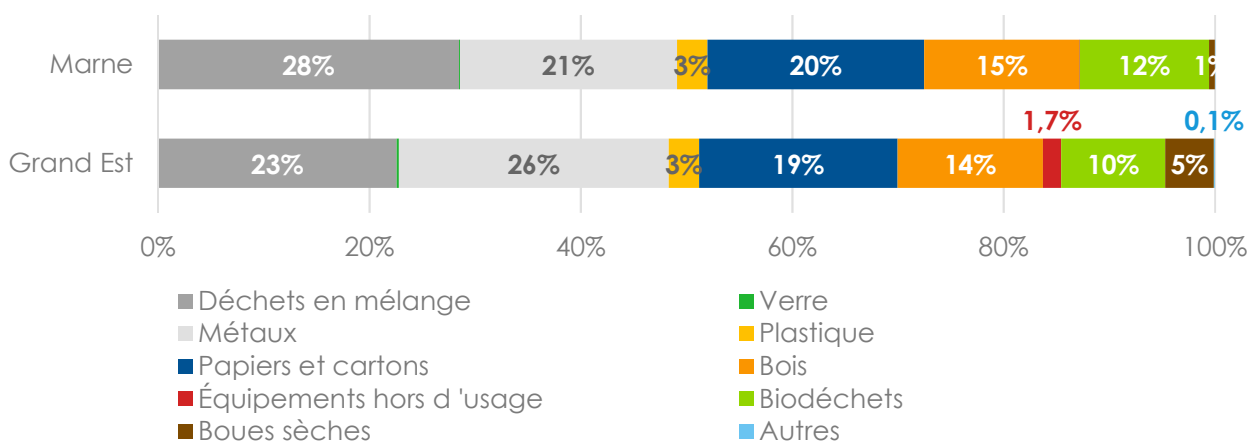
La production de DAEndni sur le département était estimée à 575 300 t en 2021. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (- 3 100 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (- 6 600 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2022 est estimé à **566 100 t**.

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2022 à **341 600 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

Tonnages de DAEndni traités 2022 par type de déchets - Marne

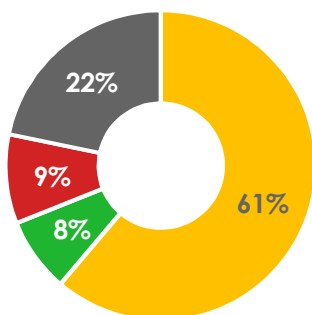


Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019. La répartition des tonnages montre une sur-représentation des déchets en mélange et des biodéchets, une sous-représentation des métaux et des boues par rapport à la répartition régionale.

Valorisation des tonnages identifiés

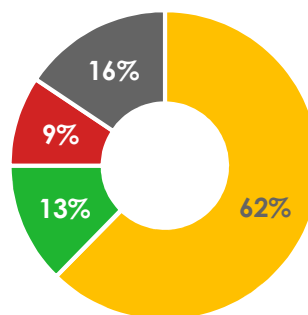
Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de
DAEndni traités 2022 - Marne



■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

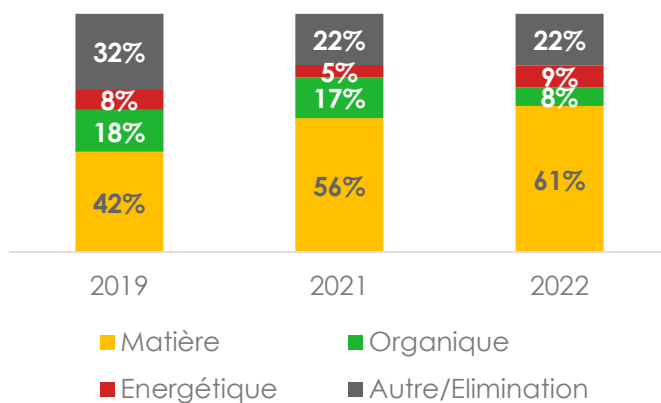
Valorisation des tonnages de
DAEndni traités 2022 - Grand Est



■ Matière ■ Organique
■ Énergétique ■ Autre/Élimination

La valorisation matière et la valorisation énergétique concernent des parts de DAEndni équivalentes à la répartition régionale. L'enfouissement est néanmoins sur-représenté, au détriment de la valorisation organique.

Evolution de la valorisation des tonnages
de DAEndni - Marne



Par rapport à 2021, la valorisation matière poursuit sa trajectoire à la hausse, la valorisation énergétique marque une progression de 4 points, tandis que l'élimination est stable et que la valorisation organique recule de 9 points.